

commentaire comparé

Par **titia**, le **04/05/2004** à **20:30**

bonsoir,

On est à un mois des partiels, mais j'ai malgré tout beaucoup de mal avec les commentaires comparé en droit civil. Pouvez vous m'indiquer quels sont les points principaux d'un commentaire, et qu'est-ce qu'un commentaire COMPARE a de plus qu'un commentaire de base...? Image not found or type unknown

merci beaucoup

Par **Olivier**, le **04/05/2004** à **22:14**

A un mois des partiels c'est généralement là qu'on commence à se poser des questions et à réviser.

En gros le commentaire comparé se distingue du commentaire classique en ce qu'il est..... Comparé ! Oui je sais ça ne veut pas dire grand chose !

Dans le commentaire simple on doit expliquer la décision des magistrats, dire pourquoi elle a été prise et donner sa portée.

Dans un commentaire comparé, comme il y a plusieurs décisions, il faut moins s'attarder sur les décisions des magistrats mais voir l'évolution jurisprudentielle sur le thème des arrêts, ou encore les divergences de point de vue entre les différentes juridictions ou chambres sur une même question. Donc ici c'est non pas l'apport qui est important mais il faut expliquer quelle a été l'évolution de la position des magistrats et ses raisons, ainsi que donner la solution de droit positif.

Voilà selon moi la différence entre commentaire simple et commentaire comparé

Par **Zmely**, le **14/10/2005** à **18:29**

Salut! Je débute ma première année en droit, et je souhaiterais connaître le contenu l'introduction d'un commentaire comparé en droit constitutionnel. Autour d'un thème à étudier (ex : la démocratie représentative) il me faut comparer les dispositions de la Constitution de la Ve République française avec les dispositions d'autres constitutions étrangères, relatives à ce

même thème. Je me disais que l'introduction devait comporter la définition du thème, mais est-ce suffisant? Merci par avance!

Par **Olivier**, le **14/10/2005** à **18:55**

ceci pourrait-il t'aider?

<http://www.juristudiant.com/site/module ... rticleid=1>

Par **Ailiz**, le **17/10/2005** à **14:00**

je suis dans la même situation que titia et le lien que tu donnes ne m'a pas vraiment aidé, ce qu'on cherche c'est la méthodologie d'un commentaire comparé en TD de droit

constitutionnel... Image not found or type unknown

comment organiser nos idées, faire un plan...

merci d'avance et félicitation pour votre forum

Par **Yann**, le **17/10/2005** à **14:16**

La méthodologie d'un commentaire est la même qu'il s'agisse d'un arrêt seul ou d'un commentaire comparé.

Ce qu'il faut dans l'intro c'est cerner le sujet. Une phrase d'appel générale pour introduire les choses. Ensuite on définit les termes du sujet, on explique de quoi ça traite. Ensuite on parle des deux arrêts: juridiction, dates, etc... Et là il faut dire pourquoi on a ces deux arrêts ensemble. Quel est le lien qui les unit? Est-ce un(des) revirement(s) de jurisprudence? Si on vous donne ces deux arrêts c'est pas par hasard, donc dites pourquoi. Et ça devrait vous conduire tranquillement à votre problématique. Qui elle même introduit le plan.

Et voilà pour l'intro! Image not found or type unknown

Après pour le corps du sujet à proprement parler, il faut voir le sujet lui même. Comme toujours, deux parties et deux sous parties.

Plan à proscrire:

I) Arrêt 1

II) Arrêt 2

Il faut entremêler les deux arrêts. Chacun apporte des éléments à recaser tout au long du devoir. En alternance, pour comparer.

Par **Ailiz**, le **17/10/2005** à **19:47**

D'accOrd..merci

mais je trOuve ça cOmpliqué parfois car cOmparer les cOnstitutiOns de différents pays

eurOpéens quand On cOmmence à peine le drOit c'est pas évident Image not found or type unknown surtout lOrsque
c'est ramassé et que c'est la première fois qu'On le fait. roll j'ai peur de faire ça n'importe

cOmmet ... mais bOn..ça devrait aller quand même... Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **17/10/2005** à **19:57**

N'ai pas peur, il faut se lancer! Et si tu tombe, c'est pas un drame. Tu vois où ça pêche, tu
corrige et tu repars. wink C'est souvent en se plantant sérieusement qu'on progresse le plus. Et je

sais de quoi je parle. Image not found or type unknown Il faut s'accrocher en droit!